

Mai 2020

L'ATILH avait pour objet de conduire toutes les actions auxquelles les sociétés membres trouvaient un intérêt commun dans le domaine technique. Cette association loi 1901 a été absorbée en juin 2021 par le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière, lequel est devenu France Ciment en mai 2023.

Les missions de l'ATILH

- **Recherche** : Animer le réseau des laboratoires académiques et des grandes écoles pour financer des recherches destinées à fonder techniquement les positions professionnelles de l'industrie cimentière dans le domaine des liants hydrauliques (ciments et chaux hydrauliques)
- **Développement technique** : assurer la liaison entre la profession cimentière et les utilisateurs publics ou privés dans le cadre de projets de développement techniques, tels que les projets nationaux.
- **Environnement - énergie** : coordonner les actions de la profession dans le domaine de l'environnement.
- **Normalisation - qualité** : soutenir le Bureau de Normalisation des Liants Hydrauliques (BNLH) en étant associé à sa démarche qualité et en garantissant les ressources financières et humaines nécessaires à sa pérennité, tout en respectant son indépendance. Assurer l'organisation des essais inter-laboratoires pour le contrôle de la qualité.
- **Veille technico-économique** : suivi de réglementations européennes, études sur des sujets liés à l'énergie, à l'environnement...

Président : François PETRY

Président du bureau : Gilles du MANOIR

Directrice Générale : Laure HELARD

ATILH : 7, place de la Défense 92974 Paris-La-Défense Cedex

Tél. : +33 (0)1 55 23 01 30 / **Fax** : +33 (0)1 49 67 10 46 / **E-mail** : atilh@atilh.fr

Auteur

ATILH



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur**
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 09/05/2025 © infociments.fr